



Vérifier heures travaillées

Par **Valentin5781**, le **16/12/2009** à **17:37**

Bonjour,

Je travail dans la restauration rapide et je souhaiterai savoir quel moyen avons-nous pour comptabiliser les heures effectués. Car quand j'ai donné ma lettre de démission ma patronne ma "menacé" et donc je voudrai avoir une preuve de ce que j'ai travaillé exactement.

Nous avons une pointeuse et j'aimerais savoir si je peux demander à avoir une fiche avec mes heures d'entrée et de sortie chaque jour depuis le début du mois ? Ai-je le droit, peuvent-ils refuser ??

Merci d'avance pour vos réponses !